

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL SUR LES EXPORTATIONS

Page 2

CULTURE

**OUVERTURE
DU 12^e FESTIVAL
INTERNATIONAL
CULTUREL DU MALOUF
À CONSTANTINE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5165 | Lundi 16 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FINANCES

**LA COUR DES
COMPTES PUBLIE
SON RAPPORT
ANNUEL 2024**

Page 3

ABDELMALEK MELBOUCI :

« NOUS NOUS APPROCHONS DE L'AUTOSUFFISANCE EN EAU POTABLE »

Page 3



CHAUFFAGES SCOLAIRES

**UNE PLATEFORME
NUMÉRIQUE POUR SIGNALER
LES PANNES**

Page 4



MOUVEMENT EL-BINA

**UNE CONFÉRENCE À L'OCCASION
DU 64^e ANNIVERSAIRE
DES MANIFESTATIONS
DU 11 DÉCEMBRE 1960**

Page 2

MOUVEMENT EL-BINA:

Une conférence à l'occasion du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

Le Mouvement El-Bina a organisé, dimanche à Alger, une conférence à l'occasion du 64^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 et du 76^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (10 décembre 1948).

Cette conférence a été animée par un groupe de parlementaires et d'enseignants universitaires, outre des journalistes et des représentants des acteurs de la société civile.

Les participants ont unanimement affirmé que les manifestations du 11 décembre 1960 constituaient un «*fort soutien*» à la glorieuse Révolution de libération, en démontrant à la France coloniale et au monde entier «*l'adhésion du peuple algérien à sa glorieuse Révolution et aux revendications d'indépendance et de recouvrement de la souveraineté nationale*».

Les intervenants ont en outre souligné la nécessité de «*maintenir la cohésion du peuple avec les institutions de son pays afin de déjouer tous les complots et conspirations ourdies contre l'Algérie*» de la part, notamment «*des parties gênées par les positions de l'Algérie vis-à-vis de la décolonisation et du soutien au droit des peuples à l'autodétermination, conformément aux chartes des Nations Unies*». Après avoir salué le «*rôle pionnier*» de l'Algérie sur les scènes régionale, continentale et internationale ainsi que les «*indicateurs positifs*» de l'économie nationale, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de renforcer la conscience nationale face aux défis actuels, tant sur le plan interne qu'externe.

R.N.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES :

Le président de la République préside une réunion de travail sur les exportations

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au siège de la Présidence de la République, une réunion de travail sur les exportations.

O nt assisté à la réunion, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, des membres du Gouvernement, des chefs d'entreprises économiques et des membres du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), dont son président.

R.N.



DIPLOMATIE :

M. Attaf en visite en Ethiopie en qualité d'envoyé spécial du président de la République

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté

nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche, à Addis-Abeba en République démocratique fédérale d'Ethiopie pour une visite officielle,

indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des «*efforts communs visant à renforcer les traditions de concertation et de coordination entre les deux pays frères et à hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs*», précise le communiqué. «*Le ministre d'Etat sera reçu à Addis-Abeba par le Premier ministre éthiopien, M. Abiy Ahmed Ali, à qui il remettra une lettre de son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune*», selon la même source.

M. Attaf sera également reçu par le président éthiopien, M. Taye Atske Selassie, et aura des entretiens avec le ministre éthiopien des Affaires étrangères, M. Gedion Timothewos, conclut le communiqué.

R.N.

ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES :

L'APN prend part à Riyad au Forum sur la gouvernance de l'internet

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera, à partir de lundi, au processus parlementaire dans le cadre du Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI 2024), qui se tient à Riyad (Royaume d'Arabie saoudite), indique, dimanche, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

L'APN sera représentée à cet événement, organisé par l'Union interparlementaire (UIP) et le Conseil de la

Choura saoudien, en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, du 16 au 18 décembre, par une délégation composée du président de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, Hichem Sifer et du député Bradji Louardi, précise la même source. Placé sous le slogan «*Construire notre avenir numérique multipartite*», le FGI vise à «*faciliter*

les discussions sur les principales questions relatives aux politiques numériques telles que l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la gouvernance des données et la coopération numérique, tout en mettant l'accent sur la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les acteurs techniques». Les parlementaires figurent parmi «*les parties les plus importantes du FGI, car le*

processus parlementaire leur offre une plateforme essentielle pour échanger les vues sur les défis et opportunités des politiques numériques. Il leur permet également d'interagir directement avec des experts issus de différents secteurs, à même de renforcer leur capacité à élaborer des législations et à exercer leur rôle de contrôle, en phase avec les exigences numériques croissantes», note la même source.

R.N.

ABDELMALEK MELBOUCI :

« Nous nous approchons de l'autosuffisance en eau potable »

« Les stations de dessalement d'eau de mer fonctionnelles produisent présentement 2 millions m3/jour en eau potable. Très prochainement, nous produirons 3.5 millions m3/jour et nous dépasserons bientôt les 5 millions m3/jour », a indiqué, hier Abdelmalek Melbouci, directeur d'exploitation et de maintenance à la Compagnie algérienne de l'énergie (AEC), filiale du Groupe Sonatrach.

PAR ROSA CHAOUI

L'invité de la matinale de la Chaîne 2, de la Radio algérienne, explique ces bonds quantitatifs par la réception prochaine de cinq nouvelles stations de dessalement. Il s'agit des stations implantées respectivement à : Oran, El Tarf, Béjaïa, Cap Djinet (Boumerdès) et Fouka (Tipaza), qui, selon M. Melbouci viennent s'ajouter aux 14 stations déjà existantes, dont la capacité de production est estimée à 1.5 million m3/jour.

Ce programme qui sera renforcé par six autres nouvelles stations, vient, dit-il, en complément de la production actuelle qui atteindra très prochainement 18% de la couverture nationale et nous allons atteindre les 40% des besoins nationaux en eau potable avec l'entrée en exploitation des cinq stations en cours de tests d'usage. Le but de ces six stations, dont le démarrage des chantiers est prévu entre 2025 et 2026, est d'atteindre un taux de couverture en eau potable de 60%, projette-t-il. Ces nouvelles stations seront, par ailleurs, interconnectées et raccordées aux réseaux de l'Algérienne des eaux (ADE), chargée de l'alimentation en eau potable et du transfert vers



d'autres wilayas limitrophes de l'intérieur du pays.

Assurer l'autosuffisance en eau potable

Le programme national obéit, selon l'orateur, à un besoin en nette augmentation à cause des changements climatiques occasionnant un stress hydrique national ressenti ces dernières années, notamment, au centre et à l'ouest du pays.

En 2021-2022, un programme d'urgence est lancé et qui a vu l'installation de trois nouvelles stations, appuyé par le programme complémentaire du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour rajouter cinq nouvelles usines. « Il y en a encore six autres stations

qui vont arriver à moyen terme », révèle l'intervenant arguant.

« Les premières installations, de 2003, étaient dictées par appui à la quantité d'eau disponible dans les barrages qui est destinée à l'irrigation », explique le responsable, soulignant que la sécheresse exigeait la multiplication des stations pour répondre à un besoin en nette croissance, notamment industriel et agricole, qui consomme aujourd'hui jusqu'à 75% du volume global de l'eau des barrages et des forages.

Un coût très cher

S'exprimant sur les coûts de production de ces stations, M. Melbouci rappelle que le dessalement est encore cher. Le coût de production d'une sta-

tion de dessalement varie, selon la taille de l'usine, entre 900 dollars à 1500 dollars m3/jour de capacité. « Tout calcul fait, ce sont des montants astronomiques si on l'applique aux 300 000 m3/jour, à titre d'exemple », fait-il savoir. C'est dire, précise l'invité de la Chaîne 2, que le coût de 1 m3 d'eau potable est très onéreux.

L'avantage du dessalement, explique-t-il, est quand on rajoute de l'eau dessalée à l'eau potable, on réduit l'utilisation des eaux de barrages et des forages qui, elles, vont être destinées à l'irrigation.

Pour ce qui est des équipements, l'orateur signale que tous les produits chimiques utilisés sont fabriqués localement, de même pour les consommables, à l'exemple des filtres.

Une usine est en cours de construction pour la fabrication des membranes d'osmose inverse qui sont changeables régulièrement, puisqu'elles sont le cœur de dessalement.

Une technicité 100% Algérienne

Evoquant l'achèvement des cinq stations à venir, M. Melbouci, informe qu'elles sont à 100% Algériennes et sont dans les dernières retouches.

« Ces usines de production d'eau potable sont l'œuvre d'entreprises nationales publiques et néanmoins filiales du Groupe Sonatrach », affirme-t-il, citant les entreprises : Cosider, Sarpi, GTP, ENGCB et l'Enac, dont le personnel est totalement algérien.

Le suivi permanent au niveau de ces usines, qui fonctionnent en H24, est également assuré par les Algériens, ainsi que les opérations de maintenance préventive et de dépannage.

« Toutes ces opérations sont assurées par des compétences algériennes », affirme le responsable de l'exploitation du dessalement, notant que ces stations reçoivent des stagiaires dans les techniques de dessalement d'eau de mer. « Il y va de la production de qualité pour une eau de qualité. Car, si une chose grince on ne donne pas d'eau », conclut-il.

R.C.

FINANCES :

La Cour des comptes publie son rapport annuel 2024

La Cour des comptes a annoncé, hier dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2024. « Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2024, établi en respect des dispositions de l'ordonnance n 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée », précise la même source. Le rapport,

disponible sur le site-web de la Cour des comptes, « reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour, au titre de son programme d'activité de contrôle, assorti des recommandations qu'elle estime devoir formuler, ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure con-

tradictoire », est-il souligné dans le communiqué. Les constations et les appréciations, qui y sont contenues dans le rapport, « visent à favoriser une saine gestion et une utilisation performante des moyens et des ressources publics par les entités contrôlées ». Ce rapport annuel comprend 14 notes d'insertion et 36 recommandations, classées dans trois parties, relatives, respectivement, aux admin-

istrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics. Dans une quatrième partie, la Cour des comptes rend compte de l'emploi de ses ressources budgétaires et humaines, ainsi que de ses activités en matière de coopération internationale, notamment les échanges d'expériences avec les institutions supérieures de contrôle homologues.

R.N.

CHAUFFAGES SCOLAIRES

Une plateforme numérique pour signaler les pannes

Depuis plusieurs années, des efforts ont été déployés pour le bon fonctionnement des chauffages au sein des écoles à travers tout le pays, à l'effet de garantir aux élèves des conditions optimales de confort, notamment en cette période de grand froid.

Lancée en 2023, une plateforme numérique est mise à la disposition des responsables des établissements scolaires pour signaler les pannes.

« Une plateforme a été lancée pour tous les chefs d'établissement où ils peuvent signaler la panne et l'arrêt du chauffage instantanément. De notre côté, on intervient pour réparer les dysfonctionnements avec l'appui des autorités locales », a indiqué la cheffe de service de la programmation et du suivi à la direction de l'éducation d'Alger-est, Faiza Benzaamouche à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Par ailleurs, les autorités locales et les responsables n'ont pas attendu l'arrivée du froid pour se pencher sur la question, car des équipes des maintenances réalisent des inspections périodiques afin s'assurer du bon fonctionnement des équipements et ainsi réduire les risques de dysfonctionnement.



RACHID HAMDI :

« Un décret est en préparation pour attirer plus d'étudiants étrangers »



L'Algérie œuvre actuellement pour devenir une destination plus attractive pour les étudiants étrangers, en particulier ceux du Continent africain.

CHAHINE ASTOUATI

En plus des bourses attribuées aux étudiants étrangers, un décret est en cours d'élaboration afin de permettre aux universités algériennes d'accueillir des candidatures individuelles d'étudiants internationaux, a révélé ce dimanche le directeur de la coopération au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Hamdi. Chaque année, l'Algérie offre 2 000 bourses d'études dans l'enseignement

supérieur et 500 bourses dans la formation professionnelle aux étudiants africains. Lors de sa participation aux travaux de la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité, qui s'est tenue mardi dernier à Nouakchott (Mauritanie), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné l'engagement de l'Algérie à augmenter ces chiffres.

Dans cette optique, « un texte réglementaire est en préparation qui, en cas de validation, autorisera tous les établissements universitaires algériens à accueillir des candidatures individuelles d'étudiants internationaux souhaitant poursuivre un cursus universitaire en Algérie », a indiqué M. Hamdi lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Cette démarche est très importante, car, selon l'orateur, elle permettra d'augmenter consid-

érablement le nombre d'étudiants internationaux en Algérie. « Une fois ce texte approuvé, il offrira la possibilité à des étudiants de toutes nationalités, et pas seulement africains, de suivre un cursus universitaire en Algérie, comme c'est le cas partout dans le monde », a ajouté M. Hamdi.

C.A.

LAGHOUAT

Belmehdi reçoit les étudiants de l'Institut de formation spécialisé des personnels du secteur



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, dimanche, les étudiants de l'Institut de formation spécialisé des personnels relevant du secteur de la wilaya de Laghouat, indique un communiqué du ministère. « M. Belmehdi a reçu, au siège du ministère, les étudiants de l'Institut de formation spécialisé des personnels relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Laghouat, dont la situation a été régularisée, en coordination avec les services de la Direction générale de la Fonction publique et du ministère des Finances », conclut le communiqué.

UN PHÉNOMÈNE DANGEREUX POUR L'ÉCOLE

Moqueries sur les réponses des élèves

Récemment, une nouvelle tendance a émergé sur les réseaux sociaux : filmer les réponses des élèves, souvent par des enseignants ou des parents, et les publi-

er avec des commentaires moqueurs pour générer des vues et des interactions, accompagnés parfois de remarques blessantes.



Ce phénomène a choqué les professionnels du secteur éducatif, qui dénoncent le danger de cette pratique, la qualifiant de délit.

Selon les experts en éducation, filmer les réponses des élèves et les partager sur les réseaux sociaux constitue une violation du secret professionnel. Il est essentiel de mettre en place des lois pour interdire ces comportements, qui nuisent à la crédibilité des examens et mettent les élèves dans une position difficile. Il a également souligné que de tels actes peuvent mener à des conséquences graves, notamment si un élève voit sa réponse devenir « virale », exposée à la moquerie générale des utilisateurs des réseaux sociaux. Ces comportements étrangers à l'école algérienne favorisent aussi la violence scolaire.

LES ESPAGNOLS VEULENT RÉINVESTIR LE MARCHÉ ALGÉRIEN

Le pari sur le gagnant gagnant



Après une crise qui a duré 2 ans, les investisseurs espagnols souhaitent investir de nouveau le marché algérien. Des projets dans le secteur de construction, la céramique, l'agriculture et les services sont les axes que veulent développer les industriels ibères dans le cadre d'un partenariat durable.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une importante délégation d'industriels et d'hommes d'affaires dans le cadre d'une mission commerciale va séjourner prochainement en Algérie. Le but est de prospecter des opportunités d'investissements sur le marché algériens selon une source confirmée de la chambre

de commerce et d'industrie de la région sud d'Espagne. A ce propos, le président de l'autorité portuaire de Castello Ruben Ibanez a confirmé selon une source médiatique algérienne que « le retour à la normale des relations algéro-espagnoles est réjouissante » dans la mesure « où c'est une opportunité de consolider les relations commerciales » et de placer le port de Castello comme référence au niveau de la méditerranée.

Le marché espagnol représente 300 millions d'Euros mais a perdu énormément de contrats estimés l'année dernière à près de 816 millions d'euros. Il faut rappeler que l'Algérie a sanctionné l'Espagne suite à la prise de position du gouvernement de Pedro Sanchez qui s'est positionné en faveur du Maroc sur la question de l'indépendance du Sahara occidental. Un geste « inamical » qui a conduit à la suspension du traité d'amitié et les relations économiques entre les deux pays. Cela dit, le revirement du gouvernement espagnol sur le dossier du Sahara occidental a conforté les autorités algériennes qui ont actionné les leviers pour un retour à la

normale. Pour les investisseurs espagnols et surtout pour la région du sud en Andalousie, c'est carrément un soulagement qui va leur permettre de « récupérer le marché algérien » mais cette fois en projets d'investissements et non seulement en termes de commerce.

Le même responsable de l'autorité portuaire de Castello estime que « les besoins croissants en modernisation agricole algérienne, les matériaux de construction dont la céramique et les services innovants intéressent de plus près les entreprises espagnoles ». Au-delà de l'investissement gazier dont l'Algérie dont l'Algérie assure l'approvisionnement sur le marché espagnol, les investisseurs espagnols ont compris qu'il est temps d'inscrire leur agenda dans l'acte d'investir sur un marché dont les attentes sont nombreuses. L'Espagne reste le 4e fournisseur du marché algérien avec 12% du volume d'échanges alors que l'Algérie reste le 1er fournisseur en gaz naturel sur le marché espagnol avec près de 56% de ses exportations énergétiques.

F. A.

NUMÉRISATION

Lancement du réseau intranet de la Direction générale du Domaine national

Le réseau national intranet de la Direction générale du Domaine national a été lancé, dimanche à Alger, pour la numérisation des services de cette Direction et l'interconnexion de ses services répartis sur l'ensemble du territoire national, et ce en vue d'améliorer les prestations fournies aux citoyens et aux professionnels. La cérémonie de lancement de ce réseau réalisé par le groupe Télécom Algérie (GTA), premier projet du genre, a été coprésidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb et de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre des Finances a souligné que le réseau intranet de la Direction générale du Domaine national vient en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui « a insisté, à maintes occasions, sur la nécessité d'accélérer le processus de numérisation de l'administration du Domaine de l'Etat, du Cadastre et de la Conservation foncière, au vu de leur importance dans la protection des droits immobiliers ». Ce projet « vital à dimension nationale » permettra de relier, via le réseau de fibres optiques de l'entreprise Algérie Télécom, entre les services relevant de la Direction générale du Domaine national, au nombre de 587 services au niveau de 405 sièges administratifs, ainsi qu'avec le siège central de la direction, abritant le data center des données nationales cadastrales et foncières, qui est à son tour relié au data center du ministère des Finances, a précisé M. Faïd.

Ce réseau a été réalisé avec les dernières technologies mondiales utilisées dans le domaine des réseaux, a-t-il indiqué, précisant qu'il représente « un nouveau jalon dans le processus de numérisation et de modernisation de notre département ministériel ».

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OPAEP

Arkab s'entretient à Koweït avec ses homologues égyptien et libyen

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab s'est entretenu, hier à Koweït, avec le ministre du Pétrole et des Ressources minérales de la République arabe d'Egypte, Karim Ibrahim Ali Badawi, et le ministre libyen par intérim du Pétrole et du Gaz, Khalifa Rajab Abdel-Sadiq, peu avant la tenue de la 13e réunion du conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP).

Lors de sa rencontre avec le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, M. Arkab a évoqué « l'état des relations de coopération bilatérale, qualifiées d'historiques et d'excellentes ainsi que les opportunités de coopération et d'investissement entre les deux pays, et les moyens de renforcer le partenariat notamment dans le domaine de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, et ce en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Koweït et de cadres des deux parties », précise la même source.

Les deux parties se sont félicitées « des opportunités d'investissement et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures, à l'instar de l'exploration et de la prospection, du développement et de l'exploitation des champs, du raffinage, de la pétrochimie, de la commercialisation et de la distribution du gaz naturel liquéfié (GNL) ainsi que dans le domaine du gaz de pétrole liquéfié (GPL-carburant) et du développement de l'hydrogène ». A cette occasion, M. Arkab a appelé les entreprises égyptiennes à « saisir les opportunités d'investissement et de partenariat dans ces domaines et à tirer profit des avantages offerts par la nouvelle loi sur les hydrocarbures ».

De son côté, le ministre égyptien s'est félicité de « la qualité des relations

fraternelles entre les deux pays et de l'intensification de la coopération bilatérale, particulièrement dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, en application des conclusions de la visite officielle effectuée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en République arabe d'Egypte ».

Dans ce cadre, les deux ministres ont évoqué les opportunités de coopération et de partenariat importantes dans le secteur minier, notamment dans les industries de transformation du phosphate, la production d'engrais phosphatés, ainsi que l'échange d'expertises et d'informations dans ce domaine, ajoute le communiqué, soulignant que les deux parties « ont salué le processus de dialogue continu dans le cadre du Forum des pays exportateurs de gaz et de l'OPAEP ». Lors de son entretien avec le

ministre libyen par intérim du Pétrole et du Gaz, Khalifa Rajab Abdel-Sadiq, M. Arkab a abordé « les opportunités de partenariat et d'investissement entre les deux pays dans les différentes activités liées aux hydrocarbures et à l'électricité, dans le cadre de la reprise des activités de Sonatrach en Libye et de leur élargissement aux services pétroliers et à la formation ». Les discussions ont porté également sur les moyens de renforcer la coopération entre la société énergétique libyenne Général Electric Company (Gecol) et la Sonelgaz ainsi que sur les perspectives de leur développement à travers l'étude des capacités de raccordement électrique entre les deux pays, précise le communiqué, ajoutant que « les deux parties ont salué la qualité et la solidité des relations liant l'Algérie et la Libye et celles entre les sociétés des deux pays dans le secteur de l'énergie ».

Aéroport international d'Alger

Un avenir prometteur avec plus de 10 millions de voyageurs prévus en 2024

L'Aéroport international d'Alger, porte d'entrée principale du pays, connaît une dynamique de croissance impressionnante, portée par les réformes et facilitations mises en place par les autorités algériennes dans le domaine du transport aérien.



Pêche : Cherfa préside une réunion avec les armateurs et les professionnels

Aéroport international d'Alger

Un avenir prometteur avec plus de 10 millions de voyageurs prévus en 2024



L'Aéroport international d'Alger, porte d'entrée principale du pays, connaît une dynamique de croissance impressionnante, portée par les réformes et facilitations mises en place par les autorités algériennes dans le domaine du transport aérien.

Par Hamrouche Mounir



Selon les déclarations récentes de Mokhtar Saïd Mediouni, président-directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), le trafic passager de l'aéroport devrait dépasser les 10 millions de voyageurs d'ici la fin de l'année 2024. Cette prévision s'inscrit dans un contexte favorable, où plusieurs mesures ont été adoptées pour encourager les déplacements et rendre le transport aérien plus accessible à la fois pour la communauté algérienne à l'étranger et pour les étrangers souhaitant se rendre en Algérie.

Des facilitations cruciales pour l'essor du transport aérien

Dans son intervention lors de la 2e édition de la Conférence économique, tenue sous le thème "Les défis économiques mondiaux", M. Mediouni a souligné l'impact significatif des décisions prises par le président Abdelmadjid Tebboune pour



moderniser le secteur du transport aérien. Ces réformes incluent des initiatives visant à encourager le retour des Algériens de la diaspora, un groupe important de voyageurs, tout en simplifiant les démarches administratives telles que l'obtention des visas pour les ressortissants étrangers. Ces décisions permettent non seulement de renforcer la connectivité entre l'Algérie et le reste du monde,

mais aussi de stimuler le secteur touristique et économique du pays.

Un hub régional en pleine expansion

L'ambition des autorités algériennes est claire : faire de l'Aéroport d'Alger un véritable hub régional du transport aérien. La situation géographique stratégique de l'Algérie, située à proximité de l'Europe, est un atout

majeur pour transformer ce point de transit en un carrefour privilégié pour les voyageurs et les marchandises. Cela fait de l'Aéroport international d'Alger un acteur clé du transport aérien mondial, capable de capter une part importante du trafic entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, M. Mediouni a insisté sur l'importance de la modernisation

continue des infrastructures aéroportuaires, notamment en matière de numérisation des services. Le recours à des applications d'intelligence artificielle est envisagé pour optimiser les opérations quotidiennes, en assurant la fluidité du trafic, tout en garantissant un confort et une sécurité accrus pour les passagers. L'intégration de technologies avancées devrait permettre à l'aéroport d'Alger de répondre aux exigences internationales en matière de gestion des flux de passagers, tout en offrant une expérience moderne et innovante.

L'amélioration continue des services

Dans sa présentation, le P-dg de la SGSIA a également mis l'accent sur les efforts continus pour améliorer la qualité des services à l'aéroport. Plusieurs initiatives sont en cours pour transformer l'Aéroport international d'Alger en une destination mondiale à la hauteur des standards internationaux. Parmi ces projets, l'intro-

duction de nouvelles infrastructures, telles que des salles d'allaitement conformes aux normes sanitaires, ainsi que la création de nouvelles zones Duty-Free, ce qui offrira aux passagers des services plus adaptés et variés. Ces améliorations visent à rendre l'expérience de voyage plus agréable et pratique, tout en renforçant l'attractivité de l'aéroport à l'échelle internationale.

Une conférence pour anticiper l'avenir économique du pays

La 2e édition de la Conférence économique, où ces annonces ont été faites, a réuni des acteurs clés du secteur public et privé, des académiciens, ainsi que des spécialistes du monde financier et économique. Elle a offert une plateforme pour discuter des défis mondiaux et nationaux auxquels l'Algérie fait face, tout en abordant des thématiques essentielles pour l'avenir du pays. Les discussions ont porté sur des sujets variés, allant de la numérisation et de l'économie de la connaissance à la sécurité ali-

mentaire, en passant par les services bancaires, les financements et le développement de l'agriculture. L'une des conclusions majeures de cette rencontre a été l'importance de l'adoption de stratégies cohérentes pour accompagner les évolutions mondiales tout en renforçant les capacités internes du pays, notamment dans des secteurs clés comme l'agriculture, les finances et la technologie. Le soutien de l'État et des institutions interna-

tionales, couplé à une gouvernance transparente et efficace, est essentiel pour assurer une croissance durable et inclusive. L'essor prévu du trafic à l'Aéroport international d'Alger est un signe fort du développement en cours dans le secteur du transport aérien en Algérie. Les réformes engagées par le Gouvernement, ainsi que la volonté de moderniser et d'internationaliser les infrastructures aéroportuaires sont des leviers

importants pour renforcer la position stratégique de l'Algérie sur la scène mondiale. L'ambition d'en faire un hub régional, couplée aux améliorations continues des services, ouvre des perspectives de croissance prometteuses pour l'économie algérienne. Il est clair que l'Aéroport d'Alger se prépare à devenir bien plus qu'un simple point de transit, mais un acteur majeur du commerce et du transport international.

Pêche : Cherfa préside une réunion avec les armateurs et les professionnels de la grande pêche

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, samedi, une réunion de travail avec les armateurs et les professionnels de la grande pêche dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route pour les trois prochaines années, en vue de renforcer la production et d'assurer les produits à des prix raisonnables, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, consacrée à l'examen de nombre de questions en lien avec les efforts des autorités publiques visant à renforcer la production halieutique nationale et de pêche continentale, afin de garantir des produits halieutiques et aquacoles à des prix raisonnables au profit des citoyens, s'est déroulée en présence d'armateurs de thoniers et de chalutiers, ainsi que de professionnels de la grande pêche,

entre autres acteurs de ce domaine, précise le communiqué. Étaient également présents à cette réunion, le président-directeur général (P.-dg) de la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance (SGPP), le représentant de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), le représentant des services des Douanes algériennes, ainsi que des opérateurs économiques et des représentants des profession-

nels de la pêche, selon la même source. A cette occasion, plusieurs axes ont été abordés dans le cadre de l'élaboration d'une feuille de route visant le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture durant les trois prochaines années, notamment l'exploitation des permis de pêche dans le cadre des accords internationaux et les préparatifs en prévision de la saison de pêche du quota de thon rouge de l'Algérie en

2025. Autres points évoqués, le développement de l'activité de construction navale locale pour renforcer la flotte nationale de pêche, la possibilité d'actualiser les textes réglementaires relatifs à l'importation de navires de pêche d'occasion de moins de cinq ans afin de mieux répondre aux demandes des professionnels et aux objectifs fixés visant l'augmentation de la production nationale de poisson, outre le développement de

l'aquaculture pour l'ériger en levier de la sécurité alimentaire, selon la même source. La réunion a, en outre, porté sur l'accompagnement et la garantie de la protection sociale aux professionnels de la pêche, l'activation des indemnités d'intempéries et de repos biologique, ainsi que la mobilisation des financements visant à promouvoir l'investissement dans le secteur de la pêche, conclut le communiqué.

AAP

Plus de 11.000 projets d'investissement enregistrés jusqu'à décembre 2024

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 11.000 projets d'investissement jusqu'au mois de décembre 2024, pour une valeur totale de plus de 4.400 milliards DA, a indiqué samedi à Alger son Directeur général, Omar Rekkache, soulignant que plus de 50% de ces projets étaient en phase de concrétisation, ce qui reflète la confiance des investisseurs dans le climat d'investissement en Algérie. Dans une déclaration à la presse en marge de la première Rencontre nationale des directeurs des guichets uniques au niveau national, placée sous le thème "Pour une plus grande efficacité au service de l'investissement et des investisseurs", M. Rekkache a fait savoir que "le nombre de projets d'investissement enregistrés au niveau des guichets de l'agence, de 2022 au 10 décembre 2024, s'élevait à 11.076 projets, pour une valeur totale déclarée de plus

de 4.450 milliards DA", estimant que cela était dû au "regain de confiance des investisseurs dans le climat d'investissement en Algérie". "Ces projets, dont plus de 50% sont en phase de concrétisation, permettront de créer près de 270.000 emplois, selon les engagements de leurs promoteurs", a ajouté le directeur général, assurant que l'Agence était "pleinement mobilisée pour atteindre l'objectif ambitieux de concrétisation de 20.000 projets d'investissement à moyen terme, avec l'adoption d'une nouvelle stratégie à partir de 2025". Cette stratégie repose sur "l'accélération du traitement des demandes de foncier, en passant à la vitesse supérieure, et le renforcement du portefeuille foncier par la mise à disposition d'assiettes suffisantes et la création de nouvelles zones industrielles et d'activités afin de répondre à la forte demande sur le foncier économique", a-t-il

expliqué.

Concernant la rencontre, qui s'est déroulée en présence des directeurs généraux des Douanes, des Impôts et du Domaine national, des présidents des groupes publics, de représentants de différents départements ministériels et d'experts algériens et internationaux, M. Rekkache a fait savoir qu'"elle intervient dans le cadre des efforts continus visant à renforcer l'efficacité de l'agence, qui a réalisé des progrès substantiels dans le développement de ses services et l'amélioration de ses performances". Cette rencontre se veut "un espace de concertation, d'évaluation des performances et de discussion autour des moyens à même d'améliorer les services proposés aux porteurs de projets", a-t-il dit, annonçant "l'organisation d'un concours annuel du meilleur guichet pour encourager l'amélioration des performances".

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Un programme d'action pour une meilleure prise en charge des opérations de dragage des ports

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a élaboré un programme d'action à moyen terme pour une meilleure prise en charge des opérations de dragage des ports, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives au dragage des fonds des petits et moyens ports, a indiqué, samedi à Alger, le ministre du secteur, Lakhdar Rekhroukh. Lakhdar Rekhroukh s'exprimait à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude intitulée "Dragage des ports, enjeux et défis", organisée à l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP), en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, du secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, ainsi que de cadres du secteur des travaux publics, de responsables d'organismes, de groupes et d'entreprises sous tutelle, de bureaux d'études et de laboratoires.

En application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la réunion du

Conseil des ministres du 8 décembre, liées au lancement immédiat de l'opération de dragage des petits et moyens ports pour l'extraction du sable, le ministère s'attèle, par le biais du Groupe public des travaux maritimes (GTM), à "arrêter un calendrier d'interventions et à mettre en place les mécanismes nécessaires pour suivre le déroulement des travaux", a précisé le ministre. Et d'ajouter que "le secteur a mis au point une stratégie pour le développement et l'entretien des infrastructures portuaires, ayant permis l'élaboration d'un programme d'action à moyen terme, visant à assurer une meilleure prise en charge des opérations de dragage des ports". Ce programme repose sur trois principaux axes, à savoir le renouvellement et le renforcement des équipements de dragage, à travers un programme d'investissement pour leur acquisition, la valorisation des compétences nationales par la mise en place d'un programme de formation et de perfectionnement dans le domaine du dragage portuaire et, enfin, l'adoption d'une approche éco-responsable pour contribuer à la préservation de

l'environnement marin. M. Rekhroukh a, dans ce cadre, fait état de la réalisation de pas moins de 34 opérations de dragage, ainsi que des travaux de protection contre le phénomène d'ensablement au niveau de 25 ports, avec un volume total de plus de six millions de m3. Plusieurs ports ont été soumis à des travaux de protection contre l'ensablement, dans le cadre des mesures prises pour faire face à ce phénomène, notamment à Cap Djenet (Boumerdès), Tizirt (Tizi-Ouzou) et Boudis (Jijel), a indiqué le ministre, précisant que "de nombreuses opérations sont en cours de réalisation". Ces projets concernent le dragage pour l'extraction de sable dans plusieurs ports, tels que le port de pêche et de plaisance d'El Djamilia (Alger), le port de pêche de Boudis (Jijel), ainsi que les plages de Palm Beach, d'El Marsa et de Sidi Fredj (Alger), de Zemouri (Boumerdès), de Beni Saf (Aïn Témouchent), de Sidi Lakhdar et de Salamandre (Mostaganem), d'El Marsa et de Béni Haoua (Chlef), outre l'ancien port d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf. Par ailleurs, les travaux de dragage dans le port

de Gouraya (Tipasa) seront entamés "prochainement" par l'Entreprise algérienne de dragage des infrastructures portuaires et hydrauliques (Aldiph), filiale du groupe public GTM, qui a organisé cette journée d'étude à l'occasion du 25e anniversaire de sa création. M. Rekhroukh a affirmé que son département ministériel s'engageait à "atteindre des niveaux élevés de disponibilité et d'innovation, à travers le soutien des outils de coordination entre les parties concernées, afin de réaliser la durabilité et les objectifs ambitieux de ce secteur vital". L'Algérie dispose de 52 infrastructures portuaires, dont 11 ports commerciaux, 37 ports et abris de pêche, 2 ports pétroliers et 2 ports de plaisance, a rappelé le ministre, ajoutant que 11 ports sont régulièrement exposés au phénomène d'ensablement. Le développement et l'entretien régulier des infrastructures portuaires, notamment à travers les opérations de dragage (sable et sédiments), contribuent à préserver leur durabilité et leur capacité d'accueil des différents navires et marchandises dans les meilleures conditions.

LES ACCUSÉS CONDAMNÉS À TROIS ANS DE PRISON

Une dispute révèle un réseau de trafic de migrants marocains à Sidi Bel-Abbès

Le tribunal criminel du Conseil judiciaire de Sidi Bel-Abbès a condamné, jeudi, les membres d'un réseau de trafic de "harragas" à trois ans de prison.

Les détails de l'affaire remontent au 21 juin 2022, lorsque les services de police de Sidi Bel-Abbès ont reçu un appel téléphonique signalant une violente dispute dans le quartier des logements "AADL" 1500, situé sur la route de Bouchabaka. Lors de leur intervention pour régler le conflit, les policiers ont suspecté cinq individus. Après avoir vérifié leurs documents, il s'est avéré que trois d'entre eux étaient des ressortissants marocains, entrés illégalement sur le territoire algérien par la bande frontalière Ouest. Lors de leur transfert au poste de police et après interrogatoire, les trois Marocains ont confirmé qu'ils étaient entrés en Algérie par la région de Touissant, dans la ville de Oujda, au Maroc, précisément par la zone frontalière de Maqoura, le 12 juillet 2022, avec l'aide d'un autre Marocain, avec lequel ils étaient en contact, pour se rendre en Espagne. Ils ont expliqué qu'ils s'étaient mis d'accord avec un certain (H. M.), résident de la ville de Oujda, pour faciliter leur entrée en Algérie contre une somme de 18 millions de centimes. Ils ont ajouté qu'une fois en Algérie, un certain Djilali, résident de la ville de Maghnia, les a reçus et conduits le lendemain à Sidi Bel-Abbès, où ils ont été hébergés jusqu'à ce qu'un voyage secret vers l'Espagne soit organisé, soit via les plages de la wilaya



d'Aïn-Témouchent ou d'Oran. Les trois accusés ont expliqué qu'ils avaient payé, dès leur arrivée, 10.000 DA pour leurs frais de transport et 18 millions de centimes pour leur séjour à Sidi Bel-Abbès, qu'ils considéraient comme une zone de transit. Ils ont précisé qu'ils avaient rencontré plusieurs autres Marocains, qui avaient été également emmenés vers des pays européens, pendant leur séjour soit à Sidi Bel Abbès, soit à Aïn-Turk, à Oran. Ils ont également déclaré avoir payé les frais de leur voyage vers l'Espagne, estimés à 120 millions de centimes, somme qu'ils ont remise à un certain "Anas" à Aïn Turk. Cependant, le voyage a été reporté à plusieurs reprises, les contraignant à retourner à Sidi Bel-Abbès pour demander soit un remboursement de leur argent, soit d'être envoyés en Espagne dans les plus brefs délais.

Les autorités de sécurité, sur la base des déclarations des ressortissants marocains, ont mené une enquête sur l'affaire, arrêtant tous les accusés, y compris sept personnes résidant à Sidi Bel-Abbès, qui fournissaient un hébergement aux Marocains, deux autres personnes vivant dans la région de Maqoura, dans la commune de Bouyahia, wilaya de Tlemcen, ainsi qu'un autre accusé résidant à la cité El-Darb à Oran, qui hébergeait les Marocains dans cette wilaya à l'approche de la date de leur voyage secret. Le procureur de la République a requis la peine maximale contre les accusés, en raison de la gravité du crime organisé lié aux voyages de migration illégale et de l'entrée des Marocains sur le territoire national, contre rémunération, pour être ensuite emmenés vers les pays européens

TINDOUF

Création d'un système national de qualification des jeunes pour leur implication dans les grands projets

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a mis l'accent, samedi à Tindouf, sur la nécessité de création d'un système national pour la qualification des jeunes en vue de leur implication dans les grands projets lancés par l'Etat. "Une grande importance est accordée à l'adhésion des jeunes aux grands projets lancés par l'Etat, dont le projet d'exploitation du gisement de Gara-Djebilet retenu dans le cadre de la stratégie du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la promotion de l'économie nationale", a affirmé M. Hidaoui lors de sa visite au gisement de Gara-Djebilet, en compagnie de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafur, en marge du Séminaire national intitulé "Gara-Djebilet : Renforcer le potentiel des jeunes en formation et en recherche scientifique", dont les travaux se poursuivent à Tindouf. M. Hidaoui a indiqué que cette rencontre nationale, initiée par le CSJ, à travers la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scienti-

fique, vise à examiner les multiples opportunités offertes par ce projet stratégique à la satisfaction des jeunes. "Nous nous penchons sur l'étude de ce projet structurant, levier de développement local, générateur d'emplois pour la jeunesse, et qui requiert l'exploitation de capacités, de compétences et des connaissances dont doivent faire preuve les jeunes en vue de se placer à la hauteur de ces projets", a-t-il souligné. Et d'ajouter que dans le but de pourvoir le projet en main-d'œuvre qualifiée, "il appartient aux instances concernées, départements ministériels, autorités locales et entreprises, d'œuvrer d'arrache-pied afin d'impulser ce projet, de le livrer dans les délais impartis et d'atteindre ses objectifs de développement". Pour sa part, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des mines, Karima Tafur, a exprimé le vœu de voir ce Séminaire, organisé avec le concours du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, atteindre ses objectifs de promotion de la jeunesse et de renforcement de leurs capacités. "Le gisement de Gara-Djebilet, un mégaprojet

national stratégique est appelé à booster l'économie nationale et consolider les partenariats internationaux pour générer des emplois en faveur des jeunes de Tindouf et des régions voisines", a souligné Mme Tafur, ajoutant que "ce projet devra contribuer à la réduction de la facture d'importation et à l'encouragement de l'industrie locale". Le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables œuvrera, avec les départements de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Formation et l'Enseignement professionnels, à orienter les jeunes vers les filières de formation en adéquation avec les spécialités requises par les chantiers de ce mégaprojet, a-t-elle noté. Les travaux de ce Séminaire se sont poursuivis par une rencontre-débat encadrée par des experts dans le domaine des mines, ayant trait à la valorisation des potentialités minières, la loi régissant les activités minières, l'activité minière et le développement économique et la recherche scientifique et les perspectives de domiciliation technologique.

HYDRAULIQUE

Derbal reçoit des membres de l'APN représentant la wilaya de Mostaganem

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a reçu, samedi à Alger, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la wilaya de Mostaganem pour s'enquérir des préoccupations liées au secteur dans cette wilaya, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère dans le cadre de ses rencontres avec les membres des deux chambres du Parlement, M. Derbal a écouté les préoccupations des habitants de la wilaya de Mostaganem soulevées par les députés concernant le secteur de l'hydraulique, notamment l'alimentation en eau potable, le service public de l'assainissement et l'irrigation, précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, tenue en présence des cadres du ministère, avec la participation par visioconférence du directeur des ressources en eau de la wilaya de Mostaganem et des directeurs de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) et de l'unité de l'Office national de l'Assainissement (ONA) dans cette wilaya, le ministre a rappelé les différentes mesures prises par son département en vue d'améliorer le service public de l'eau dans la wilaya, donnant des instructions aux cadres du secteur et aux services locaux afin qu'ils redoubtent d'efforts dans ce sens.

A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de maintenir une alimentation en eau potable stable et régulière au profit des habitants de la wilaya et de développer le service public de l'assainissement, précisant, à ce propos, que le ministère s'attache assidument à la réalisation de systèmes d'assainissement conformes aux spécifications techniques à travers toute la wilaya et ce, de manière progressive en fonction de la disponibilité des budgets.

Le communiqué a, dans ce cadre, rappelé que le secteur avait consenti d'importants efforts pour assurer l'alimentation en eau potable de toute la wilaya.

M. Derbal a, par ailleurs, souligné "la nécessité de prendre en charge la question de l'irrigation à travers l'accompagnement des agriculteurs et le recours aux eaux usées filtrées au vu du caractère éminent agricole de la wilaya de Mostaganem et des besoins croissants en la matière".

Au terme de la rencontre, le ministre s'est "engagé à examiner les préoccupations soulevées et à œuvrer à trouver des solutions pratiques en coordination avec les parties compétentes en vue d'améliorer les services fournis aux citoyens".

Il a aussi appelé les députés à "continuer à transmettre fidèlement les préoccupations des citoyens pour trouver des solutions adéquates et, ce faisant, contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de Mostaganem".

DJELFA

Intoxication de 4 personnes par les gaz émanant d'un chauffage à Hassi Bahbah

Quatre personnes ont été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans la commune et daïra de Hassi Bahbah, wilaya de Djelfa. Selon un communiqué des services de la Protection civile, l'intervention a eu lieu à 21h13 pour un incident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage, dans le quartier 05-Juillet.

L'incident a entraîné l'intoxication de quatre personnes, souffrant de difficultés respiratoires. Elles ont été secourues et transportées à l'hôpital local.

LA BIOTECHNOLOGIE MARINE

Une filière riche à exploiter dans les domaines pharmaceutiques et autres

Regorgeant de ressources inestimables, la mer Méditerranée algérienne, dotée de 1.200 km de côtes, de la frontière tunisienne à la frontière marocaine, est un véritable trésor. C'est ce que les experts de toutes disciplines confondues ont souligné, mardi 10 décembre 2024, lors d'une réunion de restitution organisée à Alger.

PAR OURIDA AIT ALI

Dans le cadre du Programme Économie bleue, pêche et aquaculture, financé par l'Union européenne en Algérie, dont le bénéficiaire est le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a présenté un diagnostic sur le potentiel de développement de la biotechnologie marine en Algérie. Une filière qui se veut ambitieuse malgré quelques embûches à relever. Les potentiels de la biotechnologie représentent, entre autres, les produits pharmaceutiques, notamment pour les traitements des cancers, la cosmétique, l'agroalimentaire, l'aquaculture...

Ce diagnostic a révélé une analyse quant au potentiel de cette filière en pleine essor dans notre pays. Ce programme propose ainsi des recommandations visant à répondre aux besoins identifiés pour accompagner la recherche scientifique et soutenir les entreprises innovantes dans ce domaine. Le diagnostic s'est concentré sur le cadre conceptuel définissant les biotechnologies marines, la chaîne de valeur et l'état des lieux des quot Blue Biotech quot en Algérie.

Mettre en lumière les opportunités et les défis

Il a également exploré les perspectives et les normes internationales favorables, la réalisation d'une cartographie détaillée des acteurs de la filière en Algérie, ainsi qu'une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) pour mettre en lumière les opportunités et les défis spécifiques, avec un accent particulier sur la production d'algues et la valorisation des rejets de pêche. Dans le but de contribuer au développement de la biotechnologie marine en Algérie, ce diagnostic a mis en évidence les opportunités de valorisation des res-



sources biologiques marines dans les secteurs des industries cosmétiques, alimentaires et pharmaceutiques. Il a également identifié les principaux acteurs de cette filière prometteuse, comprenant les universités, les centres de recherche, les incubateurs, les établissements financiers et les entreprises de biotechnologie, tout en précisant leurs rôles respectifs. Les recommandations formulées visent à renforcer le cadre juridique et réglementaire de la filière, à promouvoir la collaboration entre la recherche et le secteur économique, à faciliter les transferts technologiques, à renforcer les compétences et les capacités des acteurs et à soutenir le développement d'entreprises innovantes.

Création d'emplois

Ce programme est une aubaine également pour offrir des emplois aux jeunes diplômés dans les secteurs de l'économie bleue, par un appui principalement aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Il vise, en outre, à améliorer la résilience et la compétitivité des communautés côtières et des filières stratégiques. L'économie bleue permet à ces secteurs de mener pleinement leur action dans une vision de valorisation durable du MéditerranéenDay capital maritime et littoral de l'Algérie afin de répondre à la fois aux besoins de diversification de son économie et aux impératifs de préservation du milieu marin et de gestion durable des stocks halieutiques. Les acteurs territoriaux, y compris les services

publics, les acteurs du secteur privé et de la société civile, y sont étroitement associés. Des actions positives sont menées pour favoriser la mise en valeur de la participation des femmes dans le secteur et/ou pour en favoriser l'accès aux métiers en relation avec l'économie bleue. Une attention particulière est mise sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture, en tant que secteur clé présent sur toute la bande côtière du pays, et capable de fédérer l'ensemble des intervenants sectoriels de l'économie bleue dans un but commun de développement des opportunités économiques pour les communautés côtières, d'utilisation rationnelle des ressources et de sauvegarde de l'environnement. Les différents mécanismes de concertation et de gouvernance qui seront développés dans le cadre du programme au niveau national et régional reflètent cette approche multisectorielle et multi-acteurs.

Les bénéficiaires de ces actions

Le bénéficiaire principal du programme est le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, ainsi que d'autres ministères partenaires comme le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Environnement et de la qualité de la vie, le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scienti-

fique ainsi que le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises seront également impliqués dans le programme en tant que bénéficiaires indirects. Les professionnels des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, les organisations professionnelles, associations et organisations de la société civile, les groupements de femmes, les acteurs territoriaux publics et privés, les étudiants et chercheurs sont les principaux groupes cibles du programme.

Quel est le concept de l'économie bleue ?

Selon la Banque mondiale, l'économie bleue est « l'utilisation durable des ressources océaniques pour la croissance économique, l'amélioration des moyens de subsistance et l'emploi tout en préservant la santé de l'écosystème océanique ». La Commission européenne la définit comme « l'ensemble des activités économiques liées aux océans, aux mers et aux côtes ».

Quelle est la valeur de l'économie bleue ?

L'économie mondiale des océans est estimée à environ 1.500 milliards de dollars par an, ce qui en fait la septième économie mondiale. Elle devrait doubler d'ici 2030 pour atteindre 3.000 milliards de dollars. La valeur totale des actifs océaniques (capital naturel) a été estimée à 24.000 milliards de dollars.

SHARAA :

« La Syrie a besoin de fonder un État basé sur la loi et les institutions »

Ahmad Sharaa a affirmé dans une interview exclusive avec la chaîne Télévision Syrie qu'il n'est pas censé diriger l'État syrien avec une mentalité révolutionnaire, et que l'avenir de la Syrie dépend de la gouvernance et de la justice.

Ahmad Sharaa a déclaré : "Nous avons besoin de la loi et des institutions". Il a également ajouté que la Syrie a besoin de fonder un État basé sur la loi et les institutions pour garantir une stabilité durable. Il a appelé à travailler sérieusement pour reconstruire l'État syrien sur des bases modernes qui garantissent les droits et la justice pour tous les Syriens, tout en avertissant contre les erreurs du passé qui ont entravé le chemin vers la stabilité.

Le commandant en chef des opérations militaires a ajouté que la Syrie fait face à une véritable tragédie qui nécessite des plans réfléchis pour y faire face.

Il a précisé que "malgré la victoire qu'a obtenue la révolution syrienne", il insiste sur l'importance de ne pas diriger la Syrie avec une mentalité révolutionnaire. Concernant la chute



du régime d'Assad, Sharaa a expliqué que le régime syrien a été renversé en seulement 11 jours, après une longue préparation qui a duré des années.

Quant au conflit avec l'occupation sioniste

Ahmad Sharaa a confirmé que la Syrie n'est pas en train de mener un conflit avec l'occupation sioniste. Il a souli-

gné que la situation syrienne, après des années de guerre et de conflits, ne permet pas d'entrer dans de nouveaux conflits. Il a précisé que la priorité est de reconstruire et d'assurer la stabilité, et non de se laisser entraîner dans des conflits qui pourraient entraîner plus de destructions.

Dans ce contexte, Sharaa a appelé la communauté internationale à interve-

nir d'urgence et à assumer ses responsabilités face à cette escalade. Il a également insisté sur l'importance de stabiliser la situation dans la région et de respecter la souveraineté syrienne, en réaffirmant que les solutions diplomatiques sont la seule voie pour garantir la sécurité et la stabilité, loin de toute aventure militaire imprudente.

PALESTINE

Réouverture de l'Hôpital El Djazaïr à Khan Younès

L'Hôpital El Djazair spécialisé, situé dans le gouvernorat est de Khan Younès, a été rouvert grâce à la contribution de l'Association Baraka algérienne.

Selon un porte-parole de l'hôpital dans un rapport diffusé par la Télévision de Palestine, ce samedi 14 décembre, "l'hôpital offre des soins de santé primaires à environ 150.000 citoyens de la région est du gouvernorat de Khan Younès".

Comme d'autres hôpitaux opérant

dans la bande de Ghaza, l'Hôpital El Djazaïr a été victime des guerres, des destructions et des sabotages par les forces d'occupation.

Le porte-parole a indiqué que "l'hôpital et les cliniques externes ont été rénovés sous la bienveillance et la généreuse prise en charge de l'Association Baraka algérienne".

Il a ajouté qu'après les travaux de rénovation, l'hôpital a commencé à recevoir des patients pour des consultations dans les cliniques externes le

matin, notamment pour des analyses en laboratoire, des radiographies, des soins dentaires et des soins primaires. Cependant, le porte-parole a précisé que "d'autres sections de l'Hôpital El Djazaïr sont toujours détruites et nécessitent des travaux de rénovation, comme le service des urgences, les services de secours, la maternité, le service de chirurgie et d'opérations, ainsi que les autres équipements de l'hôpital".

GHAZA

Le nombre de journalistes martyrs s'élève à 195

Le Forum des journalistes palestiniens a annoncé samedi que le nombre de martyrs au sein de la corporation était passé à 195, depuis le début du génocide sioniste à Ghaza, le 7 octobre 2023. "Le nombre de journalistes martyrs s'est élevé à 195, après le meurtre du journaliste Muhammad Baalousha, correspondant de la chaîne Al-Mashhad (média libanais)", a indiqué le Forum dans un communi-

qué. "Sur le chemin de la liberté pavé de sang et de sacrifices, et afin de soutenir le peuple palestinien opprimé et de transmettre ses souffrances au monde, le journaliste Baalousha est mort en martyr à la suite d'un bombardement (sioniste) perfide", a-t-on ajouté. Le forum a dénoncé "le silence international et l'incapacité de protéger les journalistes palestiniens et de garantir leur droit d'accomplir leur

devoir professionnel, conformément aux lois internationales et aux conventions humanitaires". Depuis le 7 octobre 2023, l'armée israélienne est engagée dans une guerre génocidaire à Ghaza, faisant 44.930 martyrs et 106.624 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 11.000 disparus, au milieu de destruction massive et de famine meurtrière.

R. I. / Agences

GUERRE AU SOUDAN

Une attaque contre un hôpital fait au moins 9 morts à Al-Fasher

Neuf personnes ont été tuées vendredi dans une attaque contre le principal hôpital encore en activité d'Al-Fasher, dans le Darfour du Nord, attribuée aux Forces de soutien rapide (FSR), rapportent des médias citant un responsable local de la santé.

"Un drone a tiré quatre missiles sur l'hôpital, détruisant des services, des salles d'attente et d'autres installations", a déclaré le ministre de la Santé de l'Etat, Ibrahim Khatir, cité par des médias.

Depuis le 10 mai, de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR font rage à El Fasher, la capitale de la province du Darfour du Nord, dans l'ouest du pays.

Le Soudan est en proie à un conflit dévastateur entre les deux parties depuis la mi-avril 2023. Ce conflit a fait plus de 27.000 morts et quelque 14 millions de déplacés soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, selon les estimations d'organisations internationales.

LIGUE DES CHAMPIONS
D'AFRIQUE**Défaite du
MC Alger face
à Al Hilal (0-1)**

Le MC Alger s'est incliné face à la formation soudanaise d'Al Hilal sur le score de 0 à 1, (mi-temps :0-0), en match comptant pour la troisième journée du groupe A de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé samedi soir au stade olympique du 5-juillet.

Le but d'Al Hilal a été inscrit par Fofana (76e).

Dans l'autre rencontre de cette poule, le TP Mazembe de la RD Congo et les Young Africans de Tanzanie se sont neutralisés (1-1). Mazembe a ouvert le score par Cheikh Fofana (42e), avant que Prince Dube n'égalise pour Young Africans dans le temps additionnel (90e+4e).

A l'issue des rencontres de la troisième journée, Al Hilal (9 points) occupe la première place du classement devant le MC Alger (4 points), le TP Mazembe (2 pts) et Young Africans (1 pts). Lors de la quatrième journée de la phase de poules, prévue du 3 au 5 janvier 2025, le MC Alger se déplacera à Nouakchott pour affronter Al Hilal, alors que Young Africans accueillera le TP Mazembe.

L'autre représentant algérien en C1 africaine, le CR Belouizdad, jouera son troisième match dans la poule C contre Al Ahly, le 22 décembre prochain, en raison de la participation de la formation égyptienne en Coupe intercontinentale de la Fifa.

Pour rappel, les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition de clubs de la CAF.

Aït Nouri : le défenseur le plus performant en dribbles dans les cinq grands championnats

Le défenseur international algérien Rayan Aït Nouri continue de briller de manière remarquable en Premier League cette saison avec Wolverhampton Wanderers.

Après sa participation à la rencontre contre Ipswich Town, lors de la 16e journée de la "Premier League", que les "Wolves" ont perdue 2-1, l'équipe continue de lutter dans les bas-fonds du classement, occupant la 19e place avec seulement 9 points.

Malgré cette défaite, Aït Nouri a été expulsé dans les dernières minutes du match, après avoir écopé de deux cartons jaunes et s'être impliqué dans une altercation avec un joueur adverse.

Cependant, il a obtenu une note de 7,1 pour sa prestation, après avoir délivré une passe décisive, remporté 8 duels sur 12, et effectué trois interventions défensives réussies.

Aït Nouri a également réalisé plusieurs dribbles réussis contre Ipswich



Town, portant son total à 29 dribbles réussis cette saison, faisant de lui le défenseur le plus performant dans ce domaine parmi les cinq grands championnats européens, avec un taux de réussite de 62 %, selon les statistiques de "SofaScore".

Il est à noter que le latéral gauche Rayan Aït Nouri a disputé 16 matchs en Premier League cette saison, tous en tant que titulaire, totalisant 1 337 minutes de jeu. Il a contribué à la marque avec 3 buts et 3 passes décisives.

TENNIS / CHAMPIONNAT NATIONAL SENIORS 2024

Toufik Sahtali (MCA) et Amira Benaïssa (MCA) sacrés

Les athlètes du MC Alger Toufik Sahtali et Amira Benaïssa ont remporté le Championnat d'Algérie seniors 2024, clôturé samedi au Centre fédéral d'entraînement de la Fédération algérienne de tennis (FAT) à Ben Aknoun (Alger). Chez les messieurs, Sahtali s'est adjugé le titre aux dépens de son coéquipier, le jeune Yacine Meghari, âgé à peine de 15 ans, sur le score 6-0, 6-1. Pour sa part, Amira Benaïssa a remporté le tableau simple dames, à l'issue de sa victoire contre sa coéquipière Melissa Benamar 6-3, 7-6. Idem pour les tableaux du double (messieurs et

dames), marqués par une large domination des joueurs du MCA.

En double messieurs, c'est le duo du MCA: Toufik Sahtali-Yacine Meghari qui a été sacré après sa victoire contre Ramzi Brahimi (USM Annaba) et Abdelkrim Bensoman (MCA) 6-0, 6-3.

Chez les dames, le dernier mot est revenu à la paire du MCA: Amira Benaïssa - Melissa Benamar au détriment d'une autre paire du MCA, composée de Yara Mebarki et Houda Benamar 6-1, 6-1.

La compétition, entamée mercredi dernier, a été marquée par la partici-

pation de trente-neuf (39) athlètes (28 messieurs et 11 dames).

La participation a été ouverte à tous les athlètes classés en 1re série et en 2e série, aux quart de finalistes du Championnat national de 3e série, aux finalistes du Championnat national juniors ainsi qu'au vainqueur du Championnat national cadets.

Deux (02) Wild-Cards (invitations, NDLR) ont été attribuées par la direction technique nationale (DTN).

Les tableaux ont été dirigés par l'arbitre international Walid Bouaouiche, détenteur d'un Green Badge, alors que le Directeur est Tahar Azzi.

Blaïli mène l'Espérance de Tunis à la victoire contre Pyramids en Ligue des champions



L'international algérien Youssef Blaili a mené son équipe, l'Espérance de Tunis, à une nouvelle victoire en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique, en inscrivant un but face à l'équipe égyptienne de Pyramids lors de la quatrième journée, avec une victoire 2-0. L'ailier des Verts a joué cette rencontre en tant que titulaire au stade de Radès et a ouvert le score à la 36e minute de la première mi-temps. Peu avant la pause, son coéquipier Elias Mokwana a doublé la mise à la 45e+1 minute,

donnant ainsi une avance confortable à son équipe. La rencontre s'est terminée sur ce score de 2-0. Blaili a quitté le terrain à la 79e minute du second acte.

En raison de sa prestation exceptionnelle, Blaili a été élu "Homme du match", avec une note de 7.9 pour sa performance.

Quant au défenseur international Amine Tougaï, il a joué l'intégralité de la rencontre et a grandement contribué à la solidité défensive de son équipe, permettant à son équipe

de conserver sa victoire.

Il convient de noter que cette victoire est la deuxième pour Blaili avec l'Espérance de Tunis en phase de groupes, après avoir contribué au triomphe de son équipe contre le Djoliba malien lors du premier match avec une victoire 4-0. Lors de ce match, Blaili avait délivré deux passes décisives.

Avec ce but, Blaili a porté son total de contributions offensives avec l'Espérance de Tunis cette saison à 16, avec 8 buts et 8 passes décisives.

TAKEN 3



21h10



Aux USA, le criminel russe Oleg Malankov règle ses affaires de façon particulièrement brutale. Parallèlement, Bryan Mills, qui vient fêter l'anniversaire de sa fille, Kim, ne sait pas qu'elle est enceinte de son petit ami. Alors que Bryan se rapproche de Lenore, son ex-femme, celle-ci est assassinée et l'homme, soupçonné par la police, s'enfuit. Le sergent Franck Doltzer est aussitôt placé sur l'affaire. Bryan, désormais fugitif, appelle ses meilleurs amis à sa rescousse. Il doit trouver le coupable afin de se venger et prouver son innocence.

QUI A ÉCRIT LE NOUVEAU TESTAMENT ?



21h09



Texte sacré pour plus de 2,5 milliards de chrétiens, le Nouveau Testament est constitué de plusieurs chapitres qui seraient en grande partie l'oeuvre de Matthieu, Luc, Jean et Paul, des Évangiles qui se sont chargés de raconter la vie de Jésus, de sa naissance jusqu'à sa mort, tout en transmettant son message. Près de 2 000 ans après l'apparition de ces écrits, le mystère reste entier : ces apôtres en sont-ils réellement les auteurs ? Des experts tentent d'éclaircir les zones d'ombres qui entourent l'ensemble de ces textes qui représentent un des piliers du christianisme.

HORS LIMITES



21h05



Thierry Fortin, cadre supérieur dans une multinationale de l'alimentation, est tué dans une station de ski au cœur des Alpes françaises : il a été poussé du télésiège et a fait une chute mortelle. Le capitaine suisse Andréas Meyer, venu rendre visite à sa fille Violette qui travaille comme serveuse dans la station, décide de s'immiscer dans l'enquête en apprenant que Franzisca, son amour de jeunesse et patronne de la victime, est suspectée de ce crime. Accompagné de l'adjointe Constance Vivier du PGHM, il compte bien lever le mystère sur cette affaire.

UN TRIOMPHE



21h05



Etienne Carboni, un acteur de théâtre en manque de rôles, effectue sa première mission en prison. Dans le cadre d'un atelier, il doit préparer une pièce de théâtre avec un groupe de détenus. Alors que la direction de la prison, qui attend beaucoup de cet événement, lui fait comprendre la pression qui s'exerce sur lui, Etienne comprend que sa mission sera rude. D'autant que Patrick, Alex, Kamel et Jordan, les prisonniers avec lesquels il travaille, semblent plus intéressés par les spectacles comiques que par le théâtre. Pour commencer, il les fait s'entraîner sur des fables de La Fontaine.



L'HOMME DES VALLÉES PERDUES



20h55



Shane, un cavalier solitaire, arrive dans la ferme isolée de Joe et Marian Starrett. D'abord méfiants, ils lui offrent l'hospitalité et un travail. Joey, leur petit garçon, est d'emblée fasciné par le cow-boy, habile au pistolet. Surtout, Shane se montre peu effrayé par les hommes de Ryker, un puissant propriétaire terrien qui veut chasser Joe et sa famille. Un jour, Shane et Joe refusent les humiliations habituelles au saloon et se battent contre les hommes de Ryker. Ce dernier alors fait appel à Wilson, un tueur vêtu de noir et portant deux pistolets.

SUR LE FRONT



21h05



Hugo Clément part à la découverte des différents problèmes créés par la pêche industrielle et la pêche d'élevage sur la vie marine et sa diversité. En Alaska, la plupart des poissons vendus comme étant pêchés à l'état sauvage sont fécondés artificiellement et nés en écloserie. Dans la Méditerranée, des immenses cages sont érigées pour faciliter la pêche des thons. Des poissons de plus en plus petits, une prolifération des araignées de mer ou encore des coquilles Saint-Jacques nés en laboratoire ; rencontre de militants qui luttent pour une pêche plus respectueuse de l'environnement.

A TES CÔTÉS



21h10



En froid depuis plusieurs années avec sa famille de vignerons, qui lui reproche d'être parti vivre en ville, Anthony décide malgré tout de passer le réveillon de Noël avec elle. Alors qu'il s'apprête à partir en pleine nuit, lassé des remarques de ses frères et son père Marcel, ce dernier lui demande de l'emmener aux urgences. Des examens révèlent une tumeur au cerveau inopérable. Anthony accepte alors, à contre-cœur, de garder le secret. Il prend sur lui pour rester un peu plus. Un téléfilm sympathique avec une distribution de qualité. Malgré des personnages aux traits grossis, l'histoire est touchante...

CRIMES



21h05



Deux faits divers survenus à la frontière franco-suisse ont défrayé la chronique. Liliane, femme de ménage à Saint-Louis et mère d'une petite fille, raconte à son mari qu'un homme a tenté de la violer dans un parking. Lorsque la police enquête, ils trouvent bien le corps d'un homme dans la voiture indiquée par Liliane. Morgane, psychologue à Annecy, travaille avec son mari Louis dans le même cabinet. Un jour, Louis entend une détonation venant du bureau voisin où sa femme venait de recevoir un client. Il la retrouve gisant au sol, complètement défigurée par l'impact.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:22
Dohr	12:44
Asr	15:17
Maghreb	17:35
Icha	19:06

L'AFRIQUE SE PROFILE- T- ELLE COMME LE MOTEUR DE LA CROISSANCE AU COURS DES SIÈCLES À VENIR ?

UN GÉANT EN MOUVEMENT !

PAR : IDIR AMMOUR

De nombreux experts s'accordent en effet à dire que ce continent aura bel et bien son mot à dire. Alors patience ! Sur ce point, l'image de l'Afrique est en plein changement. Une évolution significative même si on ne peut pas la généraliser à tout le continent. Par ailleurs, les investissements se multiplient et sont plus diversifiés. Pour s'en apercevoir et comprendre les enjeux du continent, il faut d'abord changer de regard pour considérer l'Afrique comme les Africains se la représentent, dans sa dimension véritable, celle du Tout Afrique. D'Alger au Caire, en passant par le Cap, de Dakar à Djibouti, l'Afrique apparaît grande comme la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'Europe réunis. De nouvelles réalités apparaissent lorsque l'on cesse de couper l'Afrique en deux. Il est ainsi un trait commun aux pays d'Afrique qui est insuffisamment reconnu : leur capacité à opérer des mutations profondes en des périodes de temps courtes. Celles des dernières décennies ont été insuffisamment soulignées, l'Afrique n'apparaissant encore trop souvent dans l'actualité que lorsque des crises ou des désastres s'y produisent. Certes, de nombreux pays d'Afrique affichent encore un

écart défavorable avec le reste du monde, en particulier en termes de pauvreté, mais cela n'est en rien une mesure de la capacité du continent à se transformer. L'Afrique est également en train d'opérer un rattrapage accéléré dans différents domaines. Par ailleurs, ces dynamiques qu'elles soient économiques ou culturelles ou autres redeviennent visibles dès lors que l'on se départit d'un regard horizontal qui, loin de refléter les trajectoires des cinquante-quatre pays qui la composent, nourrit au contraire des généralisations. A ce titre, l'Afrique, voit émerger cinq géants économiques qui concentrent près de la moitié de son PIB. Il s'agit de : l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie, le Nigeria et l'Éthiopie. L'Algérie entre autres se distingue par sa stabilité et sa volonté de diversification. Avec un PIB de 267 milliards de dollars (selon la Banque Mondiale), l'Algérie se positionne comme la troisième puissance économique du continent. Longtemps dépendante des hydrocarbures, la nation maghrébine investit massivement pour diversifier son économie. Agriculture, tourisme culturel, industrie manufacturière et énergies renouvelables sont autant de secteurs qui promettent un avenir radieux. En s'appuyant sur ses ressources naturelles, le pays finance une

transformation profonde de son tissu économique. L'objectif ? Réduire la dépendance aux hydrocarbures et créer de nouvelles sources de croissance. Cette stratégie semble porter ses fruits. Le pays attire de plus en plus d'investisseurs étrangers, séduits par un marché de plus de 45 millions de consommateurs et par la stabilité politique dont jouit l'Algérie. Si l'Algérie est une locomotive, elle ne roule pas seule. Les quatre autres géants du continent affichent également des dynamiques économiques impressionnantes. L'Afrique du Sud, avec son secteur financier développé, le Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique, ou encore l'Égypte, qui mise sur le tourisme et l'industrie manufacturière, contribuent tous à la croissance économique du continent. Mais ce ne sont pas les seuls acteurs. Les 48 autres pays africains, bien que moins importants en termes de PIB, jouent un rôle essentiel dans la dynamique continentale. La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) est un signal fort de cette volonté d'intégration régionale et de développement économique.

CULTURE :

Ouverture du 12^e Festival international culturel du Malouf à Constantine

Le 12e Festival international culturel du Malouf s'est ouvert samedi soir à la salle Ahmed Bey «*Zénith*» de Constantine sur un air festif agrémenté de shows d'El Hadwa et une exposition artisanale. Le coup d'envoi de la manifestation, placée sous le slogan «*Le Malouf, premier pont de Constantine et sa voix éternelle*», a été donné par M. Mohamed Sidi Moussa, représentant du ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, qui a lu le message du ministre à l'occasion de ce festival dont l'organisation s'inscrit dans le cadre «*des efforts déployés par l'Etat en matière de préservation et de promotion du legs culturel immatériel à travers, notamment la classification, la conservation, et la documentation*». Le Malouf, a estimé le ministre, constitue un «*art qui transmet à travers sa musique et refrain un patrimoine chargé de sagesse et de beauté reflétant la profondeur de l'expérience humaine dans notre société*» d'où l'importance, a-t-il ajouté, d'œuvrer à le préserver et à le promouvoir à travers ce genre de manifestation. «*Étroitement*» lié à Constantine, le Malouf a permis à cette ville de devenir «*le cœur battant*» d'une culture musicale toute particulière donnant lieu à l'émergence de maîtres de renommée qui ont hissé cet art à l'international, a ajouté le ministre.

La nouvelle édition de ce festival international se veut une occasion pour mettre en avant l'ampleur des traditions de la région et les efforts déployés par les artistes pour préserver cet art témoin de la richesse de la nation et symbole de la civilisation profonde du pays, a souligné le ministre.

A cette occasion le ministre, qui a salué dans son message les contributions des artistes, chercheurs et invités étrangers, notamment ceux de la Palestine et du Japon a indiqué que l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco) du dossier de l'Algérie «*Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien*» constitue une preuve internationale quant à la profondeur, la richesse et la diversification de la culture algérienne et renforce également la présence de l'Algérie sur la scène ».

Pour sa part, le commissaire du festival, Ilyès Benbakir, a mis l'accent dans une allocution prononcée à cette occasion sur «*l'importance de l'enregistrement, la promotion et l'internationalisation de la musique du alouf qui n'oublie jamais la question palestinienne et les peuples opprimés*».

Le programme des soirées a été inauguré par la chanteuse palestinienne, Sana Moussa, qui a interprété «*Ya khalika Assabah*», avant de marquer un temps d'arrêt pour parler de «*l'étroite relation liant son pays et l'Algérie*».

MAROC :

LE MAKHZEN S'ACHARNE CONTRE LES ACTIVISTES ANTI-NORMALISATION, LA CONTESTATION S'AMPLIFIE

Le régime du Makhzen marocain poursuit son acharnement judiciaire contre les activistes opposés à la normalisation avec l'entité sioniste en condamnant à un an de prison ferme le militant Ismail Ghazaoui du mouvement Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS), suscitant une vague de protestations dans le pays pour dénoncer une «*répression arbitraire*» et «*une volonté de museler la contestation*».

Dans un article d'analyse publié samedi sur le site d'information en ligne Afrik.com, l'auteur estime que «*l'arrestation et la condamnation du militant Ismail Ghazaoui illustrent le profond décalage entre la politique officielle de normalisation avec (l'entité sioniste) et le soutien à la cause palestinienne ancré dans la société civile marocaine. Ce procès relance un mouvement de contestation qui ne cesse de grandir depuis les accords de décembre 2020*».

Le 13 novembre 2023, Ismail Ghazaoui, militant du BDS, a protesté contre l'escale au port de Tanger de deux cargos de la société Maersk, soupçonnés de transporter des équipements militaires à destination de l'entité sioniste. Des vidéos partagées sur les réseaux sociaux montrent le militant et d'autres activistes appelant les employés du port à bloquer l'accostage des navires. Certains dockers ont répondu à l'appel, s'exposant à des

sanctions de leurs employeurs, a souligné le journaliste.

Traduit devant le tribunal correctionnel de Casablanca, Ghazaoui a été condamné le 10 décembre à un an de prison ferme et à une amende de 5 000 dirhams.

Ce procès, estime l'analyste, «*révèle le fossé qui se creuse entre la politique officielle de normalisation et une société civile largement acquise à la cause palestinienne*».

La condamnation du militant du BDS a suscité une vague de protestations à travers le royaume, selon le journaliste. L'Instance marocaine de soutien aux prisonniers politiques (Hemm) dénonce une «*répression arbitraire*» tandis que d'autres organisations de défense des droits humains voient dans ces poursuites judiciaires «*une volonté de museler la contestation*».

Par ailleurs, d'autres militants font face à des poursuites: treize membres du Front marocain de soutien à la Palestine sont actuellement jugés à Salé, d'après la même source.

Cette répression judiciaire intervient dans un contexte de «*forte émotion populaire*» face aux bombardements de l'armée sioniste contre Ghaza, qui se poursuivent sans aucun répit depuis le 7 octobre 2023, faisant près de 45.000 martyrs en majorité des femmes et des enfants».